



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 2026

Le conseil municipal de la commune de VUE, dûment convoqué le vingt-quatre avril deux mil vingt-six, s'est réuni, sous la présidence du 1^{er} adjoint Monsieur Samuel GOUY pour maire empêché, en séance ordinaire, le mercredi vingt neuf avril deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente.

Étaient présent(e)s Samuel GOUY, Isabelle PICHON, Cédric BIDON, Coralie LE ROUX, Anita DEBORD-GUIARD, Jonathan CHABAUD, Jérôme HALLIER, Lydia BRETON, Laurence GARNIER, Didier BEAUCHENE, Élodie LEBRETON, Chrystèle HOCHET, Stéphane FAVRE et René COLIN

Étaient excusé(e)s : Nadège PLACÉ (a donné procuration à Cédric BIDON), Grégory ABRAHAM (a donné procuration à Samuel GOUY), Jérôme PACAUD, Cindy MUSSET (a donné procuration à Coralie LE ROUX), Marine LEBRETON (a donné procuration à René COLIN)

Était absent :

Secrétaire de séance : Cédric BIDON

19 membres du conseil municipal en exercice – 14 membres présents

Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2026 a été approuvé avec 15 voix pour, 2 abstentions, 0 contre

DCM2026-04-02/Vote du compte administratif 2025 – budget principal de la commune

Rapporteur : Isabelle PICHON

En l'absence du 1^{er} adjoint et sous la présidence de Madame Isabelle PICHON, deuxième adjointe au maire délégué aux affaires scolaires, le conseil municipal délibère sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Samuel GOUY 1^{er} adjoint pour Maire empêché.

Vu le compte de gestion 2025 dressé par Madame la receveuse municipale et approuvé par le conseil municipal

Le conseil municipal, en l'absence du premier adjoint qui est sorti de la salle pour cette délibération, après en avoir délibéré, avec 11 voix «pour», 2 voix «contre», 2 « abstentions » :

-APPROUVE le compte administratif 2025 du budget principal communal, conforme au compte de gestion annexé

Pour extrait certifié conforme,
Pour Le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint
Samuel GOUY

Le secrétaire de séance
C. BIDON